

Séance ordinaire du 17 novembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-sept novembre deux mille vingt à neuf heures dix-sept, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-10-94

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 17 novembre 2020.

CE-2020-10-95

Révision du mode de recouvrement des taxes impayées

Il est résolu de convenir avec la Direction générale de revoir le mode de recouvrement des taxes impayées.

CE-2020-10-96

Acquisition du lot 5 991 756 du cadastre du Québec

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre de vente du lot 5 991 756 du cadastre du Québec aux conditions présentées par la Direction générale.

CE-2020-10-97

Approbation du procès-verbal des séances des 9 et 10 novembre 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 9 et 10 novembre 2020.

CE-2020-10-98

Adoption du *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023*
[Document d'aide à la décision DG-2020-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023*.

CE-2020-10-99

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020

[Document d'aide à la décision GRE-2020-041](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2020-11-00

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2020-042](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-042, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-11-01

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2020-043](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-043, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2020-11-02

Financement de la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier

[Document d'aide à la décision GEN-2020-105](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2020-11-03

Disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan du 7 novembre 2020 et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Il est également résolu de désigner le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements pour l'encan du 7 novembre 2020.

CE-2020-11-04

Aide financière au Groupe scout de Charny (district Rive-Sud Beauce) inc.
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-024](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 5 500 \$ au Groupe scout de Charny (district Rive-Sud Beauce) inc., selon les modalités prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-024, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-11-05

Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 7 octobre 2020
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-025](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire tenue le 7 octobre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-11-06

Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'appui aux collectivités* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à l'intention des municipalités
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière de 125 000 \$ pour un projet totalisant 250 000 \$, dont 50 % est assumé par la Ville, dans le cadre du *Programme d'appui aux collectivités* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à l'intention des municipalités, tel qu'il est mentionné dans la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-016;
 - de désigner madame Barbra Tremblay, chef du Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire, à titre de représentante de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer les documents relatifs au dépôt de cette demande et à assurer tous les autres suivis administratifs requis auprès de ce ministère.
-

CE-2020-11-07

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 1 965 000 et 1 965 001 du cadastre du Québec (1717 chemin Craig, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 1 965 000 et 1 965 001 du cadastre du Québec, afin d'agrandir la superficie de la propriété du 1738, chemin Craig (secteur Saint-Nicolas), sans que celle-ci n'excède 5 000 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-021.

CE-2020-11-08

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (modifications de la cartographie relative à l'hydrographie), d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-108](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-108.

Ce Projet de règlement a pour objet :

- de modifier la carte 9 *Les cours d'eau* ainsi que la carte 24 *La protection des lacs, des cours d'eau et des plaines inondables* afin de :
 - ✓ supprimer un trait représentant un cours d'eau sans nom situé au nord de la rue de la Flore (secteur Saint-Nicolas);
 - ✓ déplacer un trait représentant un cours d'eau situé entre le chemin Vire-Crêpes et la rue Napoléon-Hébert (secteur Saint-Nicolas);
 - ✓ déplacer un trait représentant un cours d'eau sans nom situé au sud de la rue de la Coupe près de la limite du périmètre d'urbanisation (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville);
 - ✓ supprimer un trait représentant un cours d'eau situé au sud du chemin Ville-Marie (secteur Pintendre);
 - ✓ supprimer trois traits représentant les branches d'un cours d'eau sans nom, situés au sud du chemin Ville-Marie (secteur Pintendre);
- de modifier la carte 24 *La protection des lacs, des cours d'eau et des plaines inondables* afin de supprimer un polygone représentant un lac artificiel, situé à l'ouest de l'avenue Taniata, au sud du périmètre d'urbanisation (secteur Saint-Jean-Chrysostome);
- de modifier la carte 24.3 *La protection des lacs, des cours d'eau et des*

plaines inondables afin de supprimer un trait représentant une portion d'un cours d'eau sans nom situé près de la rue de la Flore (secteur Saint-Nicolas);

- de modifier la carte 24.4 *La protection des lacs, des cours d'eau et des plaines inondables* afin de déplacer un trait représentant un cours d'eau sans nom situé au sud de la rue de la Coupe près de la limite du périmètre d'urbanisation (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 2 octobre 2020.

CE-2020-11-09

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture soit des travaux de remblai d'une ancienne carrière sur une partie du lot 1 963 899 du cadastre du Québec (1060, chemin Vire-Crêpes, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-115](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit des travaux de remblai pour la réhabilitation d'une ancienne carrière d'une superficie d'environ 1,1 hectare sur une partie du lot 1 963 899 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-115.

CE-2020-11-10

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture soit le déplacement et l'agrandissement d'un droit acquis sur une partie du lot 2 059 711 du cadastre du Québec (440 chemin Harlaka, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-119](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le déplacement et l'agrandissement d'un droit acquis afin de permettre la construction d'une résidence, d'une installation septique et l'aménagement d'un chemin d'accès sur une partie du lot 2 059 711 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-119.

CE-2020-11-11

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout des groupes d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun et C9 commerce et service avec besoin mixte en transport, zone C2511, à proximité de la rue Christophe-Colomb et de la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-127](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-127. Ce Projet de règlement a pour objet d'autoriser les groupes d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun et C9 commerce et service avec besoin mixte en transport dans la zone C2511 et de prévoir les normes afférentes à ces groupes d'usages.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 2 octobre 2020.

CE-2020-11-12

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie des lots 2 059 611 et 2 059 613 du cadastre du Québec (chemin des Sables, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-128](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit des travaux de remblai visant la réhabilitation agricole d'une superficie d'environ 22 hectares correspondant à une ancienne sablière, sur une partie des lots 2 059 611 et 2 059 613 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-128.

CE-2020-11-13

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (*Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lauzon*)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-133](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 4 juillet 2020, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-133.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-05-07.

CE-2020-11-14

Dépôt du rapport du président des séances du comité consultatif agricole des 16 juin et 5 août 2020

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-136](#)

Le rapport du président des séances du comité consultatif agricole tenues les 16 juin et 5 août 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville

CE-2020-11-15

Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 28 septembre 2020

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-138](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 28 septembre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-11-16

Appel de propositions pour l'implantation d'une grande roue au Quai Paquet pour la période de 2021 à 2025

[Document d'aide à la décision DEV-2020-124](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion et la Direction de l'approvisionnement à procéder aux démarches proposées à la fiche de prise de décision DEV-2020-124, concernant l'implantation d'une grande roue au Quai Paquet, à compter de 2021, et ce, pour une période de cinq ans.

CE-2020-11-17

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'évaluation des bâtiments de la Ville pour les fins d'assurances

[Document d'aide à la décision APP-2020-177](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'évaluation des bâtiments de la Ville pour les fins d'assurances (appel d'offres 2016-55-118), attribué par la résolution CV-2016-20-19, au montant de 81 500 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-177.

CE-2020-11-18**Régularisation du titre de propriété de la rue Mère-Marie-Anne (lot 2 286 457 du cadastre du Québec, secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-048](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Mère-Marie-Anne (secteur Saint-Rédempteur) correspondant au lot 2 286 457 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-048, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2020-11-19**Régularisation du titre de propriété de la rue Luc-Lacourcière (lot 2 061 718 du cadastre du Québec, secteur Pintendre)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-049](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Luc-Lacourcière (secteur Pintendre) correspondant au lot 2 061 718 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-049, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2020-11-20**Financement de la dépense relative à la stabilisation des rives**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-112](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la stabilisation des rives au montant maximal de 825 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05, et ce, conditionnellement à l'adoption du *Programme triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023*.

CE-2020-11-21

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement de la rue Hormidas-Poirier (secteur Saint-Nicolas, phase 1), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Cocité Lévis s.e.c., acquisition du lot 6 355 536 du cadastre du Québec, d'une servitude pour un cercle de virage temporaire sur le lot 6 403 290 de ce cadastre, engagement de la Ville auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision BP-2020-020](#)

Il est résolu d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement de la rue Hormidas-Poirier (secteur Saint-Nicolas), sur le lot 6 355 536 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Marc Lavoie,

arpenteur-géomètre, sous le numéro 2 540 de ses minutes, le promoteur devant verser une somme d'argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relativement à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan.

Il est également résolu de conclure l'entente à intervenir avec Cocité Lévis s.e.c. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue Hormidas-Poirier (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

Il est également résolu de s'engager auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévus au projet de prolongement de la rue Hormidas-Poirier (secteur Saint-Nicolas) et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec avec Cocité Lévis s.e.c. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 355 536 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par avec Cocité Lévis s.e.c., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de ces rues sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour cercle de virage sur le lot 6 403 290 de ce cadastre, en faveur du lot 6 355 536 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Cocité Lévis s.e.c. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-11-22

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* 2020

[Document d'aide à la décision DEV-2020-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer le choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis*, suivant la recommandation formulée à l'alternative 1.a) de la fiche de prise de décision DEV-2020-112.

CE-2020-11-23

Besoins de main d'œuvre au Service des travaux publics des parcs et espaces verts de la Direction de la vie communautaire et à la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2020-088](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Service des travaux publics des parcs et espaces verts de la Direction de la vie communautaire et à la Direction des infrastructures, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-088.

CE-2020-11-24

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 43.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
